

frances terribles il faudra payer un seul sacrilège, dont d'ailleurs on aura dû se repentir avant de mourir ?

Qui sait quels châtiments le juste Juge réserve non-seulement aux profanateurs de son Corps et de son Sang, mais à ceux qui ont simplement manqué de respect, de silence, de piété dans le lieu saint ?

Qui sait combien d'années il faudra languir à la porte du Paradis pour avoir négligé tant de communions et résisté si souvent, si longtemps peut-être, aux avances miséricordieuses, aux appels si pressants du Cœur de Jésus qui voulait se donner à nous non seulement à Pâques ou aux jours de grandes fêtes, mais le plus souvent possible, tous les jours même si nous l'avions voulu ?

Enfin, tout en pensant aux autres, nous ne nous oublierons pas nous-mêmes, et c'est Notre-Seigneur qui bénéficiera de ce retour sur nous mêmes au sujet du Purgatoire. En effet, si nous veulons que le temps de notre expiation en l'autre vie ne dure pas trop longtemps, nous n'avons qu'à aimer beaucoup, beaucoup la divine Eucharistie.

D'abord, ne craignons pas de faire dire des messes pour nous, pour l'expiation de nos péchés, même de notre vivant ; c'est on ne peut plus profitable et très peu de personnes connaissent cette pratique.

Ensuite et surtout, communions souvent. On peut affirmer que plus on aura communié, avec les conditions requises bien entendu, moins on demeurera en Purgatoire, et cela pour deux raisons : premièrement, plus on communit, moins on pêche généralement ; or, ce sont nos péchés qui alimenteront le feu de la divine justice ; ainsi, moins on aura péché, moins nous aurons à souffrir. En second lieu, il est certain que chaque communion bien faite diminue la dette de châtiments que nous avons contractée envers Dieu, dans la mesure de notre ferveur ; si donc nous multiplions nos bonnes communions, nous diminuons d'autant la somme de souffrances qui nous attendait dans le Purgatoire.

Puissent ces quelques considérations goûtées au pied du Tabernacle profiter aux âmes captives de la Justice éternelle et au divin Captif de nos autels !

La Messe mensuelle à l'intention des Abonnés du "Petit Messager" sera célébrée le Jeudi, 14 Novembre, à 6 heures, dans la Chapelle du Très Saint Sacrement.